

SCOT RÉVISÉ APPROUVÉ LE 05 JUILLET 2024

Volet 10

Indicateurs de suivi

Volet 1. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Volet 2. Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Volet 3. Rapport de présentation - Synthèse (Résumé non technique)

Volet 4. Rapport de présentation - Analyse de la consommation foncière

Volet 5. Rapport de présentation - Diagnostic transversal

Volet 6. Rapport de présentation - État initial de l'environnement

Volet 7. Rapport de présentation - Justification des choix

Volet 8. Rapport de présentation - Articulation des plans et programmes

Volet 9. Rapport de présentation - Évaluation environnementale

Volet 10. Rapport de présentation - Indicateurs de suivi

Les territoires du SCoT



37 500
habitants

350 km²

40 %
de marais
littoraux

1 viaduc de 3 km

2 bassins
versants :
Seudre et
Charente

300 000
personnes l'été
sur Oléron

80 % d'espaces
naturels ou
agricoles protégés

CCIO
22 000
habitants

CCBM
15 500
habitants

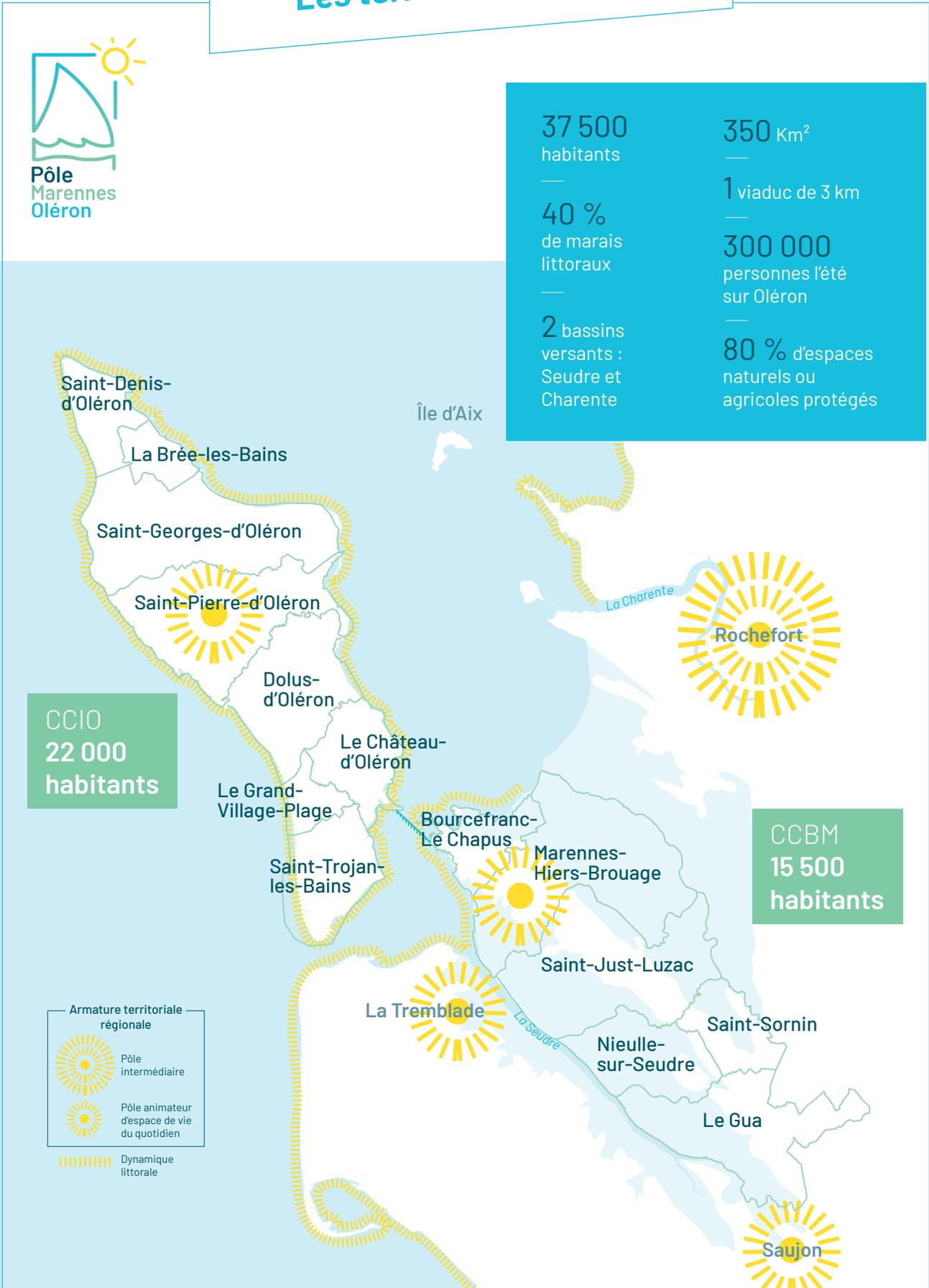
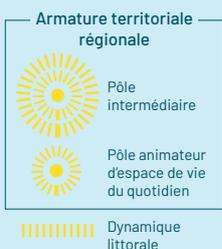


Schéma de Cohérence Territoriale Marennes Oléron

Bourcefranc-Le Chapus • La Brée-les-Bains • Le Château-d'Oléron • Dolus-d'Oléron • Le Grand-Village-Plage • Le Gua • Marennes-Hiers-Brouage • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Denis-d'Oléron • Saint-Georges-d'Oléron • Saint-Just-Luzac • Saint-Pierre-d'Oléron • Saint-Sornin • Saint-Trojan-les-Bains

SCoT2 - Juillet 2024

- Volet 1. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Volet 2. Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- Volet 3. Rapport de présentation - Synthèse (Résumé non technique)
- Volet 4. Rapport de présentation - Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Volet 5. Rapport de présentation - Diagnostic transversal
- Volet 6. Rapport de présentation - État Initial de l'Environnement
- Volet 7. Rapport de présentation - Justification des choix
- Volet 8. Rapport de présentation - Articulation des plans et programmes
- Volet 9. Rapport de présentation - Évaluation environnementale
- Volet 10. Rapport de présentation - Indicateurs de suivi**

Sommaire

INTRODUCTION	3
LISTE DES INDICATEURS RETENUS	4
FICHES INDICATEURS	6
1. TYPES D’OCCUPATION DU SOL EN ZONE D’ALEAS DES PPRN	6
2. NOMBRE DE LOGEMENTS OCCUPES (RP/RS) DANS LES ZONES D’ALEAS DE SUBMERSION A LONG TERME (ALEAS FORT ET TRES FORT) 7	
3. PART DES ENVELOPPES URBAINES EN ZONES D’ALEAS XYNTHIA+60	7
4. PART DES ENVELOPPES URBAINES EN ZONES INCONSTRUCTIBLES DES PPRN	8
5. VOLUME D’EAU POTABLE CONSOMMEE PAR ABONNE ET PAR AN	8
6. TAUX DE VALORISATION DES DECHETS COLLECTES EN DECHETTERIES EN %	9
7. ORDURES MENAGERES COLLECTEES EN PAP ET PAV, EN KG/HAB/AN	9
8. QUALITE DES EAUX DE BAINADE EN MER (PLAGE).....	9
9. EMISSIONS TOTALES DE GES PAR EPCI (EN KTCO2E).....	10
10. PART DES ENR DANS LA CONSOMMATION TOTALE D’ENERGIE (EN %)	11
11. PRODUCTION D’ENR EN GWH	11
12. NOMBRE DE PROJETS DE RENOVATION ENERGETIQUES AIDES	12
13. NOMBRE DE LOGEMENTS	13
14. NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	13
15. LOCALISATION ET PART DES RP/RS PAR EPCI ET PAR COMMUNE	13
16. POPULATION	15
17. LOCALISATION DES COMMERCES ET SERVICES MARCHANDS DE PROXIMITE.....	15
18. NOMBRE D’EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL.....	15
19. NOMBRE D’EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	16
20. PART DE PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES SCOLAIRES EN %	16
21. PART DES PARCELLES CULTIVEES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	16
22. TAUX D’OCCUPATION DES ZAE	17
23. DEPENSES AFFECTEES AU VELO PAR LES EPCI/ PISTES CYCLABLES (EN €/HAB.).....	17
24. COMPTAGES ROUTIERS : NOMBRE DE PASSAGES DE VEHICULES A MOTEUR SUR LE VIADUC (BOURCEFRANC-LE-CHAPUS) .	18
25. REPERAGE DES PROJETS DE REQUALIFICATION DE L’AXE ROUTIER PRINCIPAL ET DE SES ABORDS	18
26. EVOLUTION DE LA REPARTITION DE L’OCS (NIVEAU 1) EN HA ET EN %	18
27. CONSOMMATION FONCIERE NETTE EN HA PAR EPCI ET PAR COMMUNE	19
28. SURFACE DES ENVELOPPES URBAINES EN HA	20
29. DENSITE BATIE DANS LES ENVELOPPES URBAINES (BATI DUR), ET DENSITE DE LOGEMENTS OCCUPES DANS LES ENVELOPPES URBAINES (RESIDENCES PRINCIPALES/RESIDENCES SECONDAIRES).....	21
30. SURFACE D’ESPACES NAF DANS LES ENVELOPPES URBAINES ET HORS ALEAS DES PPRN EN HA	22
31. PECHE A PIED DE LOISIR : PART DE PRELEVEMENTS DE PALOURDES PAR DES TECHNIQUES RESPECTUEUSES DES VASIERES A ZOSTERES / NOMBRE DE PECHEURS OBSERVES (EN DENSITE MAXIMALE OBSERVEE SUR LES ZONES DE SUIVI)	23
32. NOMBRE DE COUPLES NICHEURS DE GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU.....	23
33. EVOLUTION DE LA SURFACE DE HAIES ET DE LA SURFACE DES BOISEMENTS (HORS FORET DOMANIALE ET HORS FRICHES AGRICOLES).....	24
34. ETAT DE CONSERVATION DES POISSONS MIGRATEURS AMPHIHALINS (ANGUILLE EUROPEENNE)	24
35. NIVEAU DE SENSIBILITE DES HABITANTS / USAGERS / ACTEURS (A DEFINIR)	24
36. COMITES DE SUIVI/EVALUATION DU SCoT 2.....	25
37. BILAN SUR 10 ANS DES MODIFICATIONS APPORTEES AU SCoT 2.....	25

INTRODUCTION

Ce volet du rapport de présentation décrit les indicateurs de suivi du SCoT.

Les indicateurs de suivi ont été construits à partir des enjeux de l'état initial de l'environnement (Volet 6) et du diagnostic transversal (Volet 5), au regard des ambitions du projet de territoire (axes et objectifs du PADD).

À partir de la synthèse des enjeux et des objectifs du projet d'aménagement, le choix des indicateurs s'appuie sur des données et des chiffres clés figurant dans l'état initial de l'environnement et le diagnostic transversal, qui ont d'ailleurs pu être complétés pour ce faire.

Ce choix tient compte des possibilités de suivi par les services du PETR et de ses membres pour éviter que le dispositif soit inopérant. Au-delà des questions environnementales, le dispositif de suivi et d'évaluation intègre l'ensemble des thématiques du projet de territoire et prend en compte la capacité d'accueil.

Les indicateurs choisis tiennent compte également des dispositions du DOO. Ils sont présentés dans un tableau récapitulatif, faisant apparaître les thématiques suivies et les indicateurs associés. Ils sont ensuite décrits un par un, en faisant apparaître l'échelle d'observation, l'unité de mesure, la source de la donnée, le mode de calcul (si besoin), l'état initial (et la date de l'état 0) quand il est connu, et la périodicité de la mesure.

Pour que le dispositif de suivi soit efficace et régulièrement mis à jour, le nombre d'indicateurs est volontairement limité.

LISTE DES INDICATEURS RETENUS

Tableau de correspondance entre les indicateurs et les axes du projet de SCoT2.

Axe du PADD	Indicateurs de suivi
1 Relever les défis du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'occupation du sol en zone d'aléas du PPRN • Nombre de logements occupés (RP/RS) dans les zones d'aléas de submersion à long terme (aléas fort et très fort) • Part des enveloppes urbaines en zones d'aléas Xynthia+60 • Part des enveloppes urbaines en zones inconstructibles des PPRN • Volume d'eau potable consommée par abonné et par an • Qualité des eaux de baignade en mer (plage) • Taux de valorisation des déchets collectés en déchetteries en % • Ordures ménagères collectées en porte-à-porte et PAV, par habitant • Emission totale de GES par EPCI • Production d'EnR en GWh • Nombre de projets de rénovation énergétique aidés
2 Garantir l'accès à un logement abordable pour la population locale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements • Nombre de logements sociaux • Répartition RP/RS/LV • Population • Localisation des commerces et services marchands de proximité
3 Conforter les atouts d'une économie non délocalisable	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois au lieu de travail • Nombre d'exploitations agricoles • Part de produits locaux dans les cantines scolaires en % • Part des parcelles cultivées en agriculture biologique • Taux d'occupation des ZAE (inventaires des ZAE)
4 Actives, alternatives et numériques : améliorer les mobilités	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense vélo des EPCI en euro/habitant • Nombre de passage de véhicules sur le viaduc • Aménagements réalisés sur l'axe routier principal
5 Protéger nos valeurs paysagères et environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la consommation foncière nette en ha par EPCI et par commune • Surface des enveloppes urbaines en ha • Densité bâtie dans les enveloppes urbaines/densité de logements occupés • Surface d'espaces NAF dans les enveloppes urbaines et hors aléas des PPRN en ha • Pêche à pied de loisir : part des prélèvements de palourdes par des techniques respectueuses des vasières à zostères / nombre de pêcheurs observés (en densité maximale observée sur les zones de suivi) • Nombre de couples nicheurs de G.C.I. • Etat de conservation des poissons migrateurs amphihalins (anguille européenne)

Axe du PADD	Indicateurs de suivi
	<ul style="list-style-type: none">• Evolution du linéaire de haies et de la surface des boisements (hors forêt domaniale et hors friches agricoles).
Un principe d'amélioration : Coopérer, monter en compétence, évaluer en continu	<ul style="list-style-type: none">• Niveau de sensibilité des habitants / usagers / acteurs (A définir)• Comités de suivi/évaluation• Bilan sur 10 ans des modifications apportées au SCoT

FICHES INDICATEURS

1. Types d'occupation du sol en zone d'aléas des PPRN

Les aléas concernés sont : submersion à long terme, Feux de forêt, et érosion)

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : En ha / Répartition %

Sources : PIGMA (BD_OCS_NA) /Région NA (nomenclature NAFU)/DDTM 17 (Aléas des PPRN)

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

Répartition de l'occupation du sol en zones d'aléas



2. Nombre de logements occupés (RP/RS) dans les zones d'aléas de submersion à long terme (aléas fort et très fort)

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : En nombre

Sources : DGFIP(taxe habitation) /DDTM17 (Aléas des PPRN)

Etat initial (SCoT 2023) : 2021 : A définir

Mise à jour des données : par millésimes d'OCS ou évolution des cartes d'aléas.

3. Part des enveloppes urbaines en zones d'aléas Xynthia+60

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure: En ha -Répartition %

Sources : PMO (BD_OCS)/DGFIP (cadastre)/ DDTM (Aléas des PPRN)

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

2021	Ha d'env. urbaine en zone d'Aléas	TOTAL enveloppe urbaine	Part en %
CCBM	141,54	842,17	17%
CCIO	460,33	2347,14	20%

CCBM		
Aléas	surface en ha	Part en %
faible	55,17	7%
modéré	58,64	7%
fort	25,9	3%
très fort	1,83	0%
TOTAL env_urbaine en ha	842,17	

CCIO		
Aléas	Surface en ha	Part en %
faible	115,5	5%
modéré	146,97	6%
fort	156,73	7%
très fort	41,13	2%
TOTAL env_urbaine	2347,14	

Mise à jour des données : par millésimes d'OCS ou évolution des cartes d'aléas.

4. Part des enveloppes urbaines en zones inconstructibles des PPRN

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : En ha - Répartition %

Sources : Zones inconstructibles des PPRN : Re, Ref, Rs1, Rs1f, Rs2, Rs2f, Rs3, Rs3a, Rs3f

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

2021:	Ha d'env. urbaine en zone inconstructible du PPRN	TOTAL enveloppe urbaine	Part en %
CCBM	32,73	842,17	4%
CCIO	189,44	2347,14	8%

Mise à jour des données : par millésimes d'OCS ou évolution des zonages du PPRN

5. Volume d'eau potable consommée par abonné et par an

Echelle de calcul : communes, intercommunalités, SCOT

Unité de mesure : en m3 / abonné

Sources : EAU17

Mise à jour des données : Faire une demande tous les ans.

Etat Initial (SCoT 2023) - 2021 :

CCBM = 77,5 m³/abonné/an

CCIO : 81 m³/abonné/an

6. Taux de valorisation des déchets collectés en déchetteries en %

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En %

Sources : Chaque CdC

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : Annuelle

7. Ordures ménagères collectées en PAP et PAV, en kg/hab/an

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En kg/hab/an

Sources : Chaque CdC

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : Annuelle

8. Qualité des eaux de baignade en mer (plage)

Echelle de calcul : Plages, communes, intercommunalités, SCOT

Unité de mesure : Classement selon la directive 2006/7/CE : A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE :

E Excellente qualité

B Bonne qualité

S Qualité suffisante

I Qualité insuffisante P Insuffisamment de prélèvements

N Site non classé

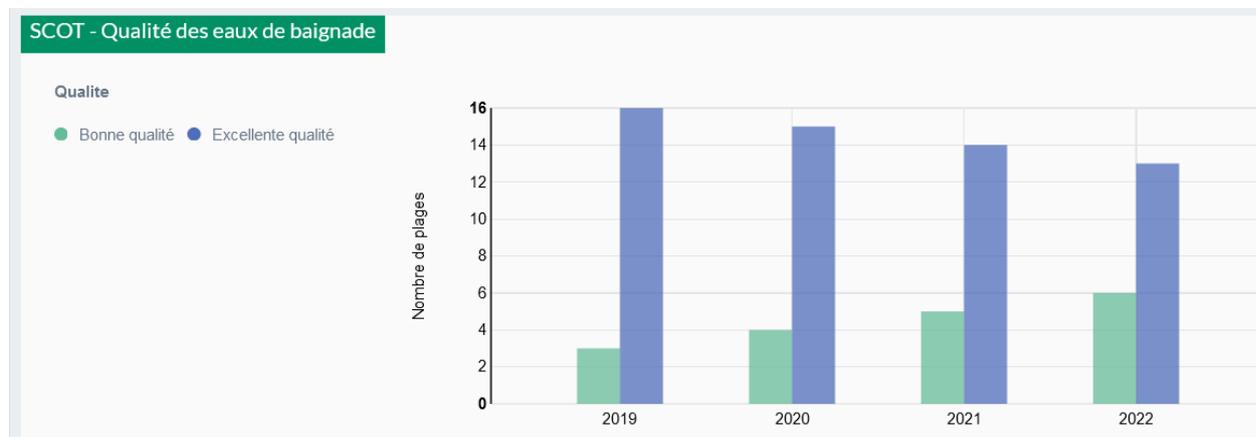
Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

Sources : Ministère de la santé et de la prévention :

<https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/accueil.html>

Etat initial - 2022

Bonne (6 plages) à excellente qualité (13 plages)



Mise à jour des données : Annuelle

9. Emissions totales de GES par EPCI (en ktCO2e)

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En ktCO2e

Sources : AREC : <https://arec-nouvelleaquitaine.terristory.fr/>

Etat initial (SCoT 2023) - 2020

CCIO : 75.04 ktCO2e

CCBM : 76,6 ktCO2e



Mise à jour des données : Annuelle

10. Part des EnR dans la consommation totale d'énergie (en %)

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En %

Sources : AREC : <https://arec-nouvelleaquitaine.terristory.fr/>

Etat initial (SCoT 2023) : 2020

CCIO : 20,37%

CCBM : 18,06%

Mise à jour des données : Annuelle

11. Production d'EnR en GWh

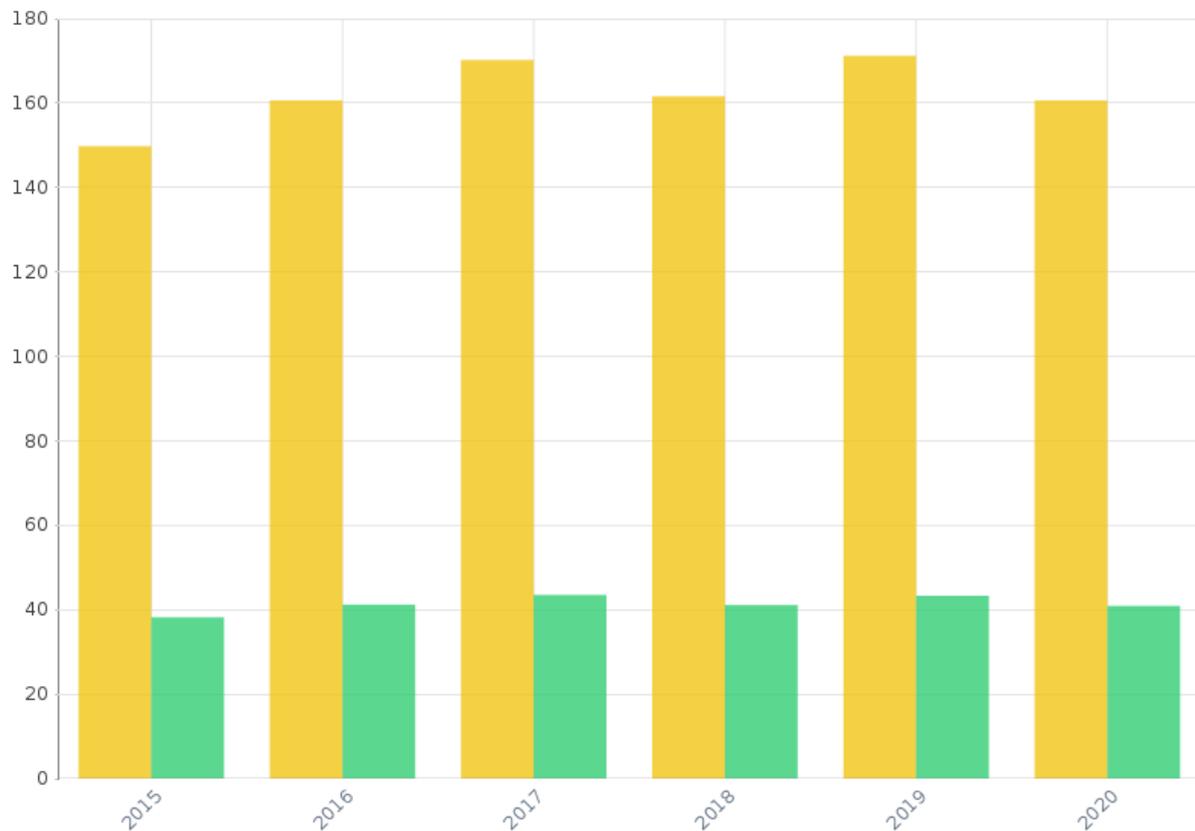
Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En %

Sources : AREC : <https://arec-nouvelleaquitaine.terristory.fr/>

Etat initial (SCoT 2023) :

Evolution de la production d'EnR en Gwh



nom

● CC de l'Île d'Oléron ● CC du Bassin de Marennes

Mise à jour des données : Annuelle

12. Nombre de projets de rénovation énergétiques aidés

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En nombre

Sources : Chaque CdC

Etat initial (SCoT 2023) : A définir

Mise à jour des données : Annuelle

13. Nombre de logements

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En nombre

Sources : Chaque CdC

Etat initial (SCoT 2023) : 2018

CCIO – 31319

CCBM - 9552

Mise à jour des données : 5 ans (période Insee - RP)

14. Nombre de logements sociaux

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI ; Commune

Unité de mesure : En nombre

Sources : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019

Etat initial (SCoT 2023) : 2019

CCIO = 631

CCBM = 267

Mise à jour des données : Annuelle

15. Localisation et part des RP/RS par EPCI et par commune

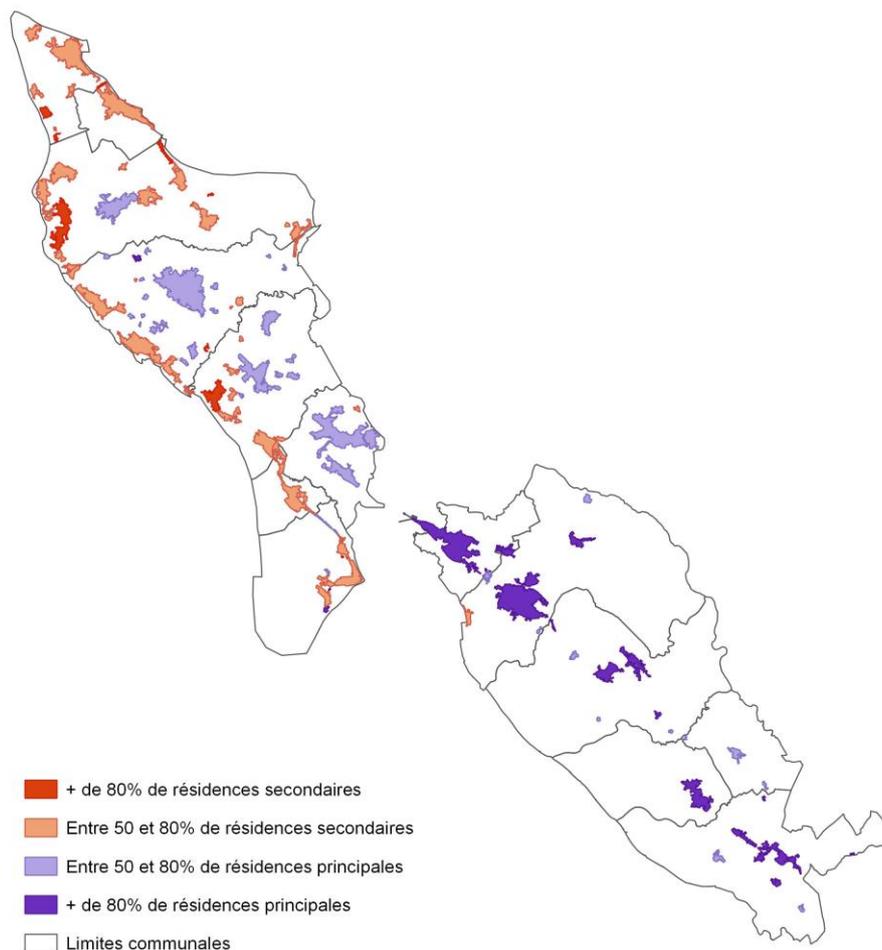
Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : Répartition - %

Sources : PMO (enveloppes urbaines) / DGFIP (taxe d'habitation)

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

Taux de résidences principales et secondaires dans les enveloppes urbaines
Territoire du SCoT Pôle Marennes-Oléron



Sources:
Enveloppes urbaines PMO 2021
DGFIP 2021



Mise à jour des données : à chaque millésime des enveloppes urbaines (BD_OCS_PMO)

16. Population

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI ; Commune

Unité de mesure : En nombre

Sources : Insee, RP 1968-2019

Etat initial (SCoT 2023) : 2019

CCIO = 21972

CCBM = 15487

PMO = 37 459

Mise à jour des données : 5 ans (périodes Insee -RP)

17. Localisation des commerces et services marchands de proximité

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI ; Commune

Unité de mesure : En nombre

Sources : communes

Etat initial (SCoT 2023) – à définir

Mise à jour des données : 6 ans (période de bilan des PLU)

18. Nombre d'emplois au lieu de travail

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI

Unité de mesure : En nombre

Sources : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Etat initial (SCoT 2023) – 2020

CCIO = 7633

CCBM = 4386

PMO = 12019

Mise à jour des données : annuelle

19. Nombre d'exploitations agricoles

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI

Unité de mesure : En nombre

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020

Etat initial (SCoT 2023) – 2020

CCIO = 83

CCBM = 55

PMO = 138

Mise à jour des données : période décennale

20. Part de produits locaux dans les cantines scolaires en %

Echelle de calcul : SCOT ; EPCI

Unité de mesure : En %

Sources : communes

Etat initial (SCoT 2023) – à définir

Mise à jour des données : à définir

21. Part des parcelles cultivées en agriculture biologique

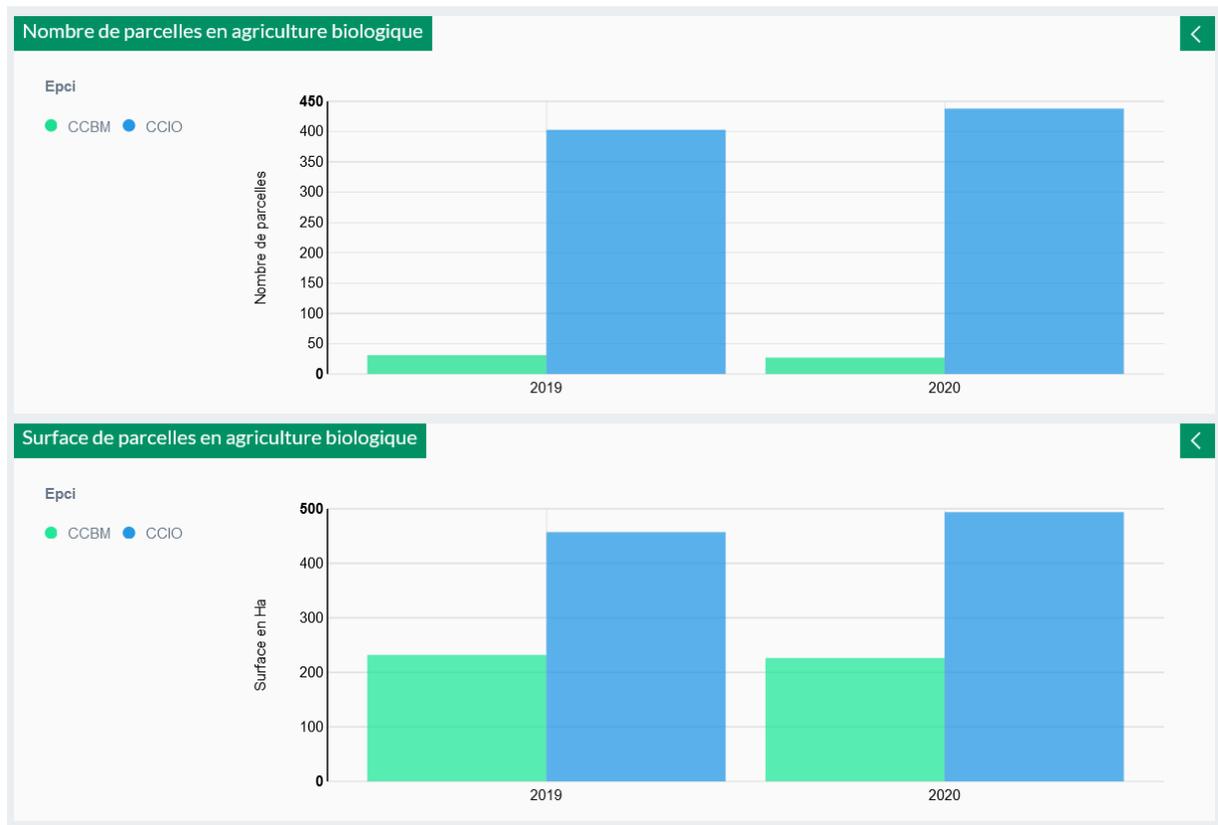
Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCoT

Unité de mesure : En ha - En %

Sources : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/616d6531c2951bbe8bd97771/#/resources>

<https://www.agencebio.org/cartobio/>

Etat initial (SCoT 2023) : 2019 - 2020



Mise à jour des données : annuelle

22. Taux d'occupation des ZAE

Echelle de calcul : EPCI, SCoT

Unité de mesure : En ha - En % (

Etat initial (SCoT 2023) : à définir (en cours)

Mise à jour des données : à définir

23. Dépenses affectées au vélo par les EPCI/ pistes cyclables (en €/hab.)

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En €/hab.

Sources : Chaque CdC

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : Annuelle

24. Comptages routiers : nombre de passages de véhicules à moteur sur le Viaduc (Bourcefranc-le-Chapus)

Echelle de calcul : Communes, EPCI, SCOT

Unité de mesure: En nombre

Sources : CD17

Etat initial (SCoT 2023) : 2022 : 193 583 véhicules motorisés

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de véhicules motorisés	188406	189909	155248	184490	193583

Mise à jour des données : mensuelle, annualisée - faire la demande tous les ans

25. Repérage des projets de requalification de l'axe routier principal et de ses abords

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : carte de localisation, de typologie et d'emprise des projets

Sources : photointerprétation, gestionnaires de voirie

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : à définir

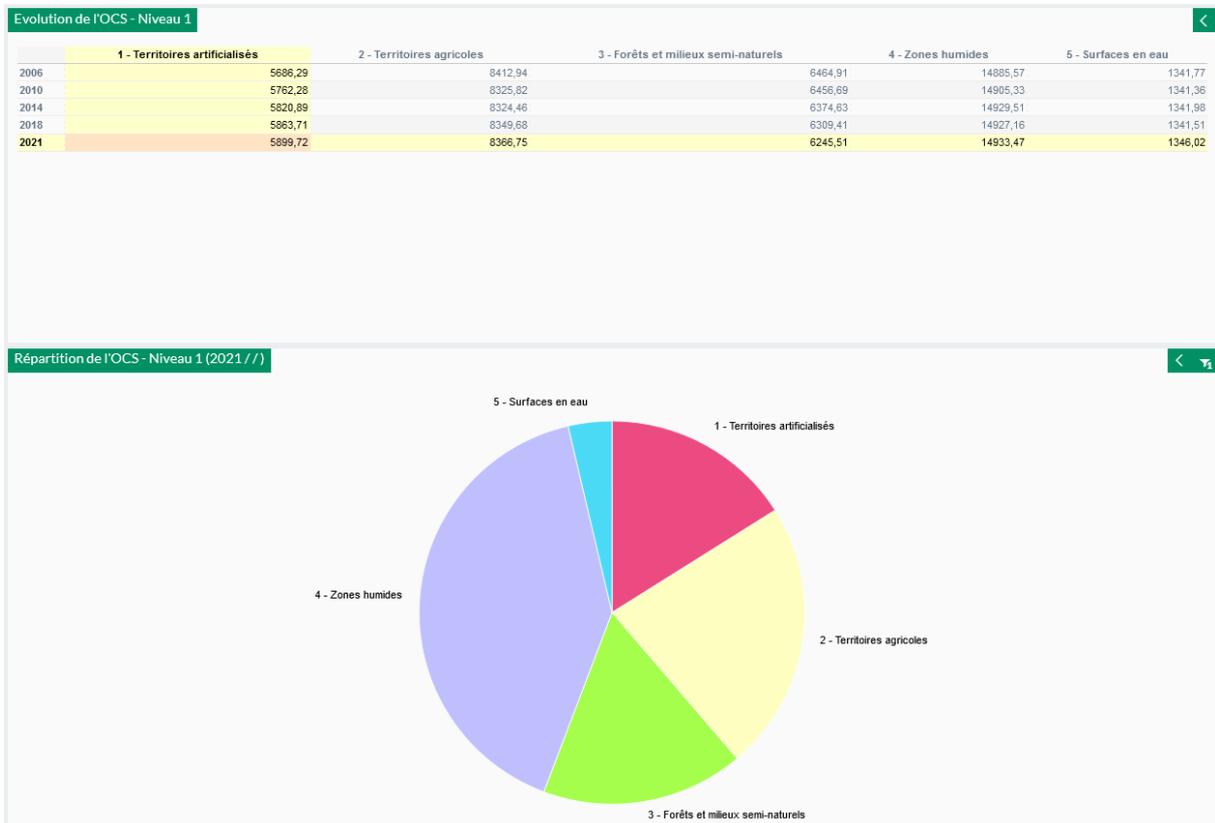
26. Evolution de la répartition de l'OCS (niveau 1) en ha et en %

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Définition : répartition de l'occupation du sol par typologie de niveau 1.

Sources : OCS PMO 2021

Etat initial (SCoT 2023) : 2021 :



Mise à jour des données : par millésime de la BD_OCS

27. Consommation foncière nette en ha par EPCI et par commune

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

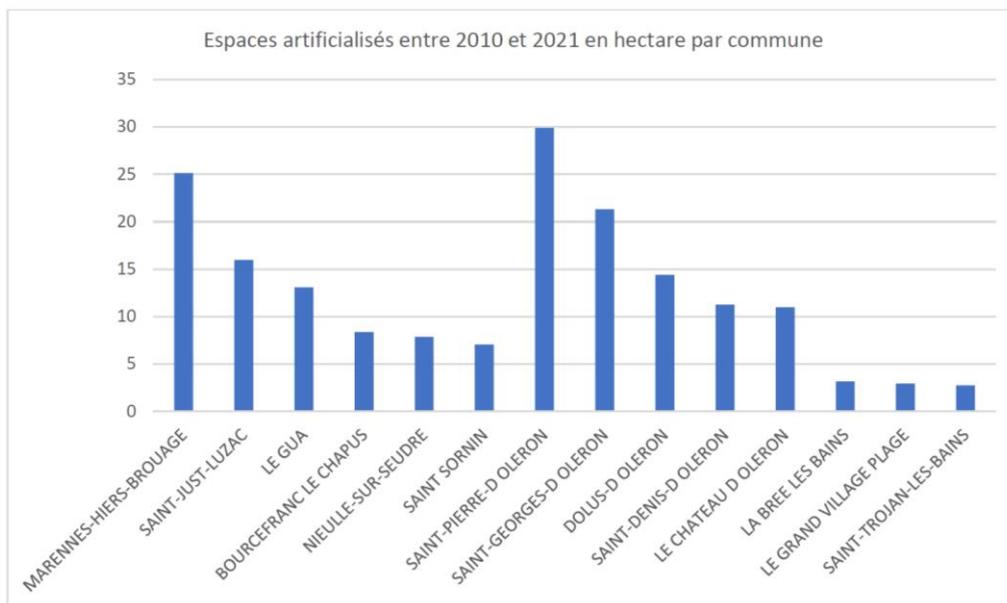
Unité de mesure : en ha

Sources : OCS PMO 2021

Calcul de l'indicateur : évolution de la répartition de l'occupation du sol par typologie de niveau 1.

Etat initial (SCoT 2023) : 2010-2021

Sur le PMO, les « territoires artificialisés » progressent de 137 ha (12,4 ha/an)



SURFACES ARTIFICIALISEES PAR COMMUNE ENTRE 2010 ET 2021 SUR LE PAYS MARENNES-OLÉRON

Mise à jour des données : par millésime de la BD_OCS

28. Surface des enveloppes urbaines en ha

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

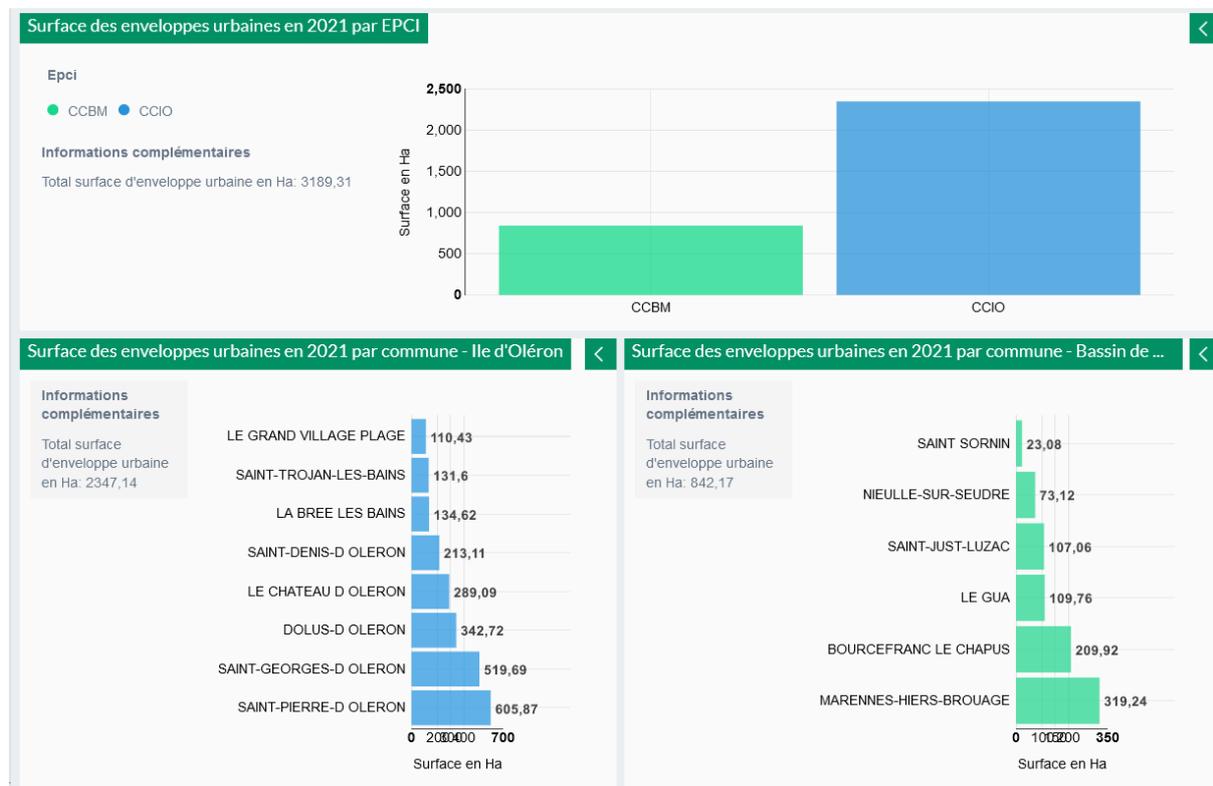
Unité de mesure : en ha

Sources : OCS PMO 2021

Etat initial (SCoT 2023) : 2021:

CCBM = 842,17 Ha

CCIO = 2347,14 Ha



29. Densité bâtie dans les enveloppes urbaines (bâti dur), et Densité de logements occupés dans les enveloppes urbaines (Résidences Principales/Résidences Secondaires)

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

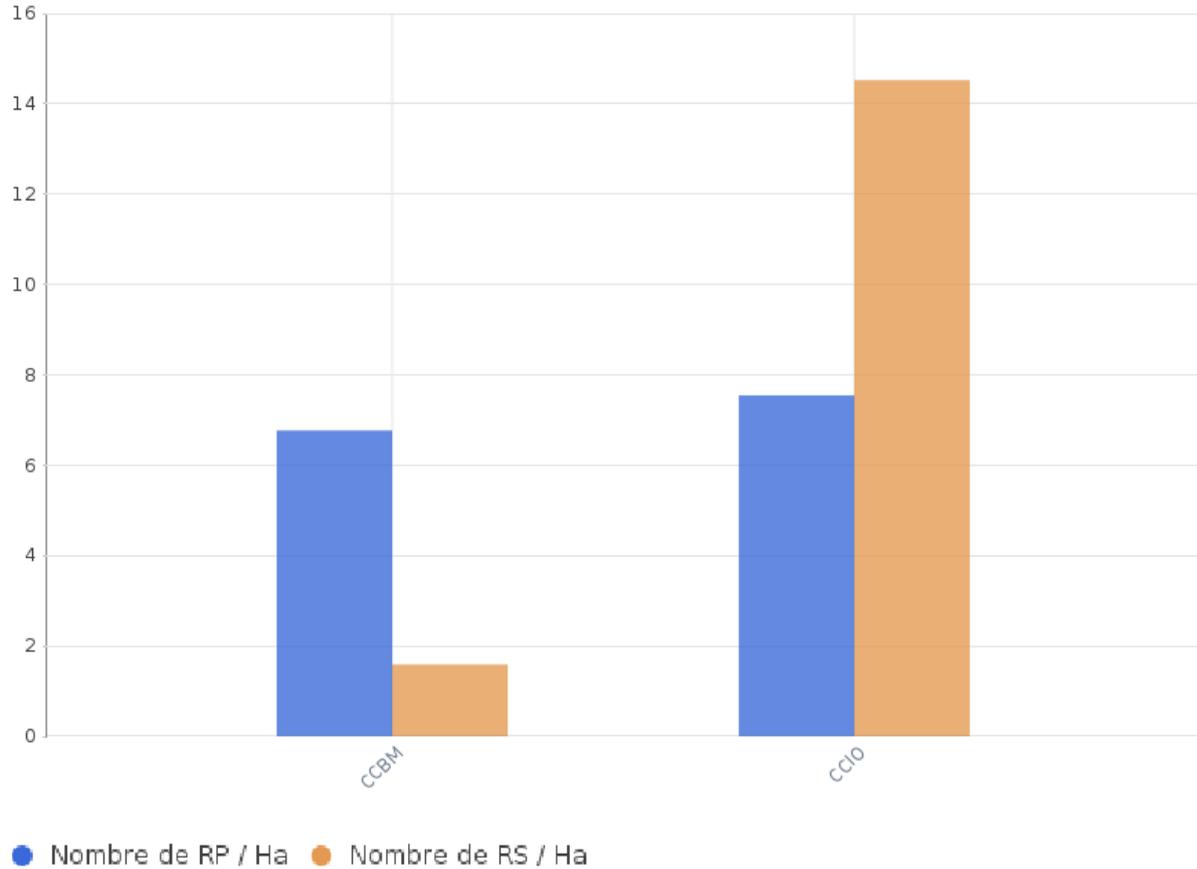
Unité de mesure : En ha - Répartition %

Sources : BD_OCS PMO

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

Densité bâtie dans les enveloppes urbaines (bâti dur) : CCBM = 18 bâtis/ha ; et CCIO = 19 bâtis/ha

Densité de logements occupés dans les enveloppes urbaines (RP/RS)

Densité de logements occupés (RP/RS) dans les enveloppes urbaines en 2021

Mise à jour des données : par millésime de la BD_OCS

30. Surface d'espaces NAF dans les enveloppes urbaines et hors aléas des PPRN en ha

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : En ha - Répartition %

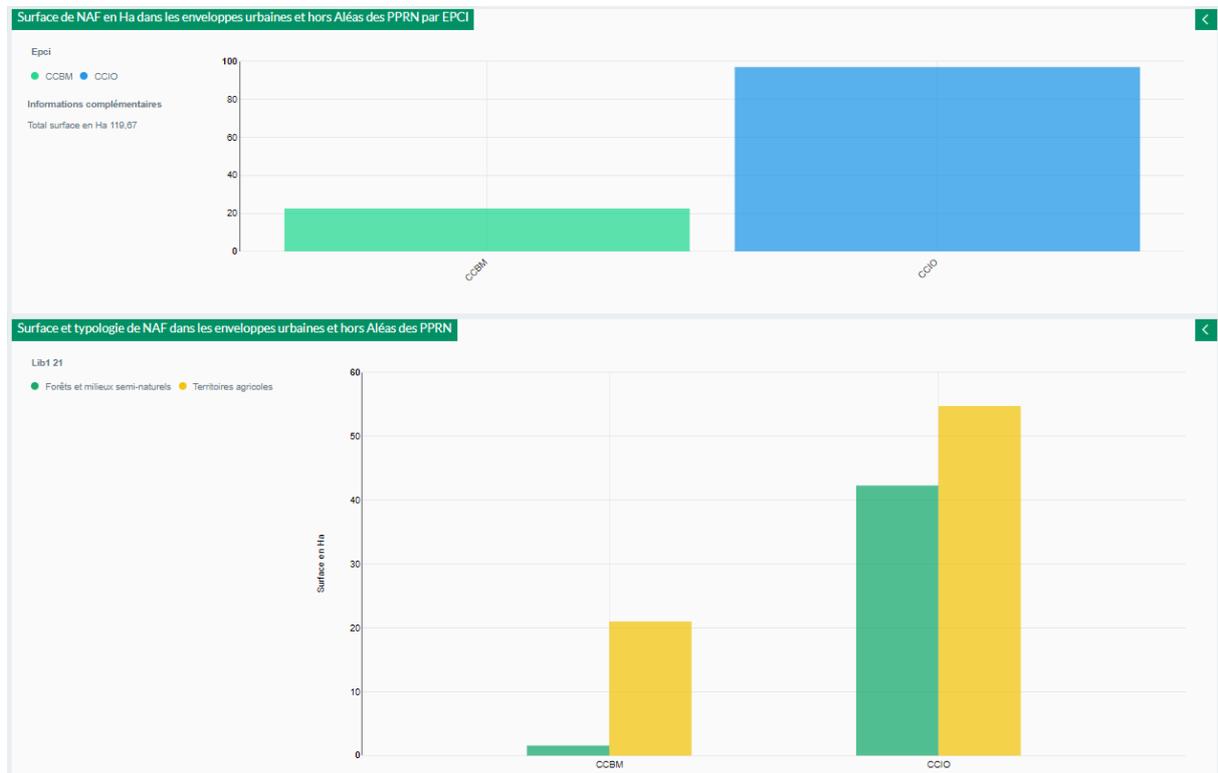
Sources : -OCS PMO/ PPRN

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

CCIO : 97,7 Ha

CCBM : 22,59 Ha

Mise à jour des données : par millésime de la BD_OCS



31. Pêche à pied de loisir : part de prélèvements de palourdes par des techniques respectueuses des vasières à zostères / nombre de pêcheurs observés (en densité maximale observée sur les zones de suivi)

Echelle de calcul : EPCI, SCOT

Unité de mesure : En % du nombre de pêcheurs observés

Sources : CPIE - IODDE

Etat initial (SCoT 2023) : 2021 : 40% / 307 pêcheurs observés (densité maximum sur les zones de suivi)

Mise à jour des données : Annuelle

32. Nombre de couples nicheurs de Gravelot à Collier Interrompu

Echelle de calcul : système plage dune

Unité de mesure : En nombre de nids

Sources : CPIE - IODDE

Etat initial (SCoT 2023) : 2021

2021 : 47 nids (Tous sur Oléron) (= 71 % du Département)

Mise à jour des données : Annuelle

33. Evolution de la surface de haies et de la surface des boisements (hors forêt domaniale et hors friches agricoles)

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCOT

Unité de mesure : En ha

Sources : BD_OCS_PMO

Calcul de l'indicateur :

niv4 de l'OCS = 2451 (Haies)

niv4 de l'OCS = 2452 (Bosquets)

Etat initial (SCoT 2023) : 2021 = 269 ha

Mise à jour des données : par millésime de la BD_OCS

34. Etat de conservation des poissons migrateurs amphihalins (anguille européenne)

Echelle de calcul :

Unité de mesure : En nombre

Sources : Cellule Migrateurs Charente Seudre (<https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/presentation/la-cellule-migrateurs-charente-seudre/>)

Etat initial (SCoT 2023) : 2022 = état mauvais

Mise à jour des données : annuelle (<https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/cartes/2022/anguille-charente-anguille-seudre/>)

35. Niveau de sensibilité des habitants / usagers / acteurs (A définir)

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCoT ?

Unité de mesure : à définir

Sources : à définir

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : à définir

36. Comités de suivi/évaluation du SCoT 2

Echelle de calcul : Commune, EPCI, SCoT ?

Unité de mesure : en nombre d'évènements

Sources : PMO

Etat initial (SCoT 2023) : à définir

Mise à jour des données : à définir

37. Bilan sur 10 ans des modifications apportées au SCoT 2

Echelle de calcul : SCoT

Unité de mesure : nombre de décisions apportant des modifications au SCoT 2

Sources : PMO

Etat initial (SCoT 2023) : Arrêt du SCoT révisé le 29/09

Mise à jour des données : à définir

AR Prefecture

017-200050334-20240705-240705_DCC18-DE

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024



SCoT
Marennes
OLÉRON

Plus d'informations sur :
marennes-oleron.com

Pôle Marennes Oléron (PETR)

22 rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
05 46 47 49 71

Bourcefranc-Le Chapus • La Brée-les-Bains • Le Château-d'Oléron • Dolus-d'Oléron • Le Grand-Village-Plage
Le Gua • Marennes-Hiers-Brouage • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Denis-d'Oléron • Saint-Georges-d'Oléron
Saint-Just-Luzac • Saint-Pierre-d'Oléron • Saint-Sornin • Saint-Trojan-les-Bains